Chalonnes sur Loire, le 29/07/2025

AVIS DE RECRUTEMENT - VILLE DE CHALONNES-SUR-LOIRE
ANIMATEUR PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE (H/F)

La Ville de Chalonnes-sur-Loire, membre de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance, recrute un animateur (H/F), à temps non complet pour l'animation de la Pause Méridienne lors des temps scolaires, et l'animation extrascolaire les mercredis et lors des vacances scolaires (environ 20 heures par semaine).

Sous l'autorité hiérarchique des responsables de l'accueil périscolaire et extrascolaire, vous êtes recruté en qualité d'animateur(rice). Vous serez en charge d'assurer les temps d'animation et le quotidien des enfants sur différents temps : pause Méridienne pour l'accueil périscolaire et mercredis, petites et grandes vacances pour l'accueil extrascolaire. Vous participerez activement à l'organisation de l'animation de la journée, dans le respect du projet pédagogique mis en place au sein de la structure.

Missions secondaires :

Vous conduisez les activités suivantes :

- Encadrer un groupe d'enfants,
- Assurer la sécurité du groupe lors des temps d'activités,
- Mettre en place un planning d'activités en cohérence avec le projet pédagogique,
- Adapter les activités au public concerné,
- Appliquer la législation et les règles de sécurité, prévues pour les Accueils Collectifs de Mineurs

Cette liste, non exhaustive, peut être enrichie d'activités complémentaires.

Compétences clés attendues :

- Compétences pédagogiques, sens de la communication,
- Sens de l'initiative et force de propositions,
- Capacité d'adaptation et de réaction à divers publics,
- Facultés à travailler en équipe.

Conditions :

- Au sein d'une équipe d'une dizaine d'animateurs,
- Public : accueil des enfants de 3 à 11 ans en fonction des structures
- Mise à disposition des moyens de la structures (minibus, matériel de campement, matériel pédagogique…).

Diplômes : BAFA ou équivalent souhaité.

Modalités du poste :

- Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredi 8.75h / semaine.
- Mercredis et vacances scolaires : 8.5 h par journée d'animation extrascolaire (+ temps de préparation).

Candidature (cv – lettre – copie diplôme) au plus tard le 15 août 2025 :

- Par mail : rh@chalonnes-sur-loire.fr
- Renseignements : 02 41 74 10 81
- Période de recrutement du 25 au 30 aout 2025.

****

Informations complémentaires :

Travailleurs handicapés : nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.